

Procès-verbal du Conseil d'école du 13 novembre 2018

1. Présentation

- Des représentants de parents d'élèves :

Mme Hautecoeur présente les nouveaux représentants des parents d'élèves élus le 12 octobre 2018 avec un taux de participation de 43%. Une seule liste d'association locale non affiliée a été présentée, réunissant 23 candidats pour les 32 sièges disponibles dont 16 de titulaires et 16 de suppléants.

CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLUS TITULAIRES-SUPPLÉANTS

| • Nom Prénom | • Liste | • Qualité |
|------------------------|-------------------|-------------------|
| GOUSSEAU Audrey | APE Les Peupliers | Parent d'élève(s) |
| PUNE Bénédicte | } | } |
| COFFIN Dominique | | |
| ALONSO Alexandre | | |
| NICHAUD Emilie | | |
| FOUAVET Sabrina | | |
| PROSTYS Virginie | | |
| DEKEYSER Marine | | |
| VEREULEN Céline | | |
| WILLENS Gwendoline | | |
| MATHON Julien | | |
| HOUBRON J. Pierre | | |
| DEBASIEUX Arnaud | | |
| BAHEUX Fabien | | |
| VANMARCKE Jean Yves | | |
| COLONNIER Thibault | | |
| LENGLET Elise | | |
| HERNO Caroline | | |
| TRAUMAT Yann | | |
| LOPEZ Virginie | | |
| THOMAS Emilie | | |
| LE ROUVILLOIS Florence | | |
| CONEIN France-Line | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

- Le procès-verbal est affiché dans un lieu facilement accessible au public.
- Une copie est conservée dans l'école.

Fait à St. André....., le 12/10/2018.

Le président du bureau de vote
(Signature)



Les membres du bureau de vote
(Signatures)



Mme Hautecoeur rappelle le rôle du conseil d'école qui se réunit une fois par trimestre avec tous les représentants de la communauté éducative, donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Les points d'échange et de questionnement concernant la restauration et les travaux sont plus spécifiquement traités lors des commissions dédiées.

➤ L'équipe éducative

Mme Hauteceur présente ensuite l'équipe enseignante et les effectifs des classes :

| Enseignants: | Niveau(x) | TP S | P S | M S | G S | C P | CE 1 | CE 2 | CM 1 | CM 2 | ULI S | Total classe |
|--------------------------------|---------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------------|
| M. Jardri | TPS/PS/M S | 4 | 14 | 12 | | | | | | | | 30 |
| S. Batista | TPS/PS/M S | 3 | 14 | 12 | | | | | | | | 29 |
| A. Mouney | TPS/PS/M S | 3 | 13 | 12 | | | | | | | | 28 |
| C. Lothe | MS/GS | | | 5 | 25 | | | | | | | 30 |
| C. Tarel | MS/GS | | | 5 | 24 | | | | | | | 29 |
| Total maternelle | | 10 | 42 | 46 | 49 | | | | | | | 146 |
| F. Lecocq | CP | | | | | 25 | | | | | 1 | 26 |
| C. Fontaine | CP | | | | | 24 | | | | | 1 | 25 |
| V. Makusa | CE1 | | | | | | 24 | | | | 2 | 26 |
| V. Monteny | CE1 | | | | | | 23 | | | | 2 | 25 |
| S. Quenez | CE2 | | | | | | | 26 | | | 2 | 28 |
| E. Kolasniewski / L. Cohuet | CE2 | | | | | | | 27 | | | 2 | 29 |
| S. Fall | CM1 | | | | | | | | 25 | | 1 | 26 |
| C. Roché | CM1 | | | | | | | | 24 | | 1 | 25 |
| S. Nicolas | CM2 | | | | | | | | | 23 | 0 | 23 |
| AC. Planté | CM2 | | | | | | | | | 23 | 0 | 23 |
| O. Deroo | | | | | | | | | | | 12 | |
| Total élémentaire | | | | | | 49 | 47 | 53 | 49 | 46 | 12 | 256 |
| Total école | | | | | | | | | | | | 402 |

A la suite de la fermeture de classe, le conseil des maîtres a fait le choix, de maintenir 11 classes (avec l'ULIS) en élémentaire et de passer de 6 à 5 classes en maternelle.

La maternelle continue à accueillir des moins de deux ans et leur place a été confirmée aux familles au mois de juin. Il semble nécessaire aujourd'hui de revoir la politique d'accueil des TPS. Leur admission est soumise au nombre de places disponibles, comme cela est précisé par le code de l'Education. Cela signifie que ces élèves sont placés sur liste d'attente, et admis de manière définitive si le nombre d'inscriptions obligatoires laisse des places disponibles. Concrètement les familles qui désirent inscrire leur enfant de moins de trois ans, devront s'assurer d'une solution de repli si l'école n'est pas en mesure de les accueillir faute de place.

L'équilibre des effectifs sur l'école pour les années à venir sera également à réfléchir et éventuellement à envisager en répartissant les élèves sur toute l'école (niveau maternel et élémentaire) avec la mise en place de cours double, GS/CP, par exemple.

L'équipe éducative compte également :

- Pour l'équipe des ATSEM :
 - Pour les classes de GS : Mme Céline Quinart ainsi que Mélanie Ferreira (contrat CCAS sur poste mission ATSEM)
 - Mmes Samira Djallal, Isabelle Speter et Harivelo Burel pour les classes de TPS/PS/MS

- Des intervenantes en contrats aidés par le biais du CCAS : Mme Christine Deregnacourt qui intervient au niveau de la sécurité aux abords de l'école et également avec des groupes d'enfants en ateliers jeux pendant le temps scolaire ; Mme Sabrina Boumedane qui intervient en renfort pour le bureau (pointage des présences pour la cantine, téléphone, ouverture des portes, copie et distribution de documents), encadre les enfants pendant les récréations sur le plateau d'évolution pour les jeux de ballons et apporte une aide ponctuelle aux enseignantes selon les besoins et les demandes.
- Une intervenante en contrat mairie (Association CAP), en gestion des bibliothèques (maternelle et élémentaire) : Marie Dominique Lamotte
- Des auxiliaires de vie scolaire, intervenant dans le cadre du suivi d'élèves en situation de handicap :
 - Mme Estelle Coudray en ULIS
 - Mme Marie Hélène Devochelle
 - Mme Christelle Vandebos
qui accompagnent 3 élèves en maternelle
 - Mme Emmanuelle Lecoutre, qui devrait prendre ses fonctions début décembre
 - Mme Nancy Bossier
 - M. Zechnini Benyounes
qui accompagnent 6 élèves en élémentaire
- Un intervenant sportif mis à disposition de l'école par la commune : M. Jean Michel Luysch.
- Mme Virgine Esposito, intervenante en musique, mise à disposition par la commune et l'école de Musique
- L'école accueille également de manière ponctuelle Mme Brenne, ex-enseignante de l'école à la retraite, prochainement Mme Follet, ancienne directrice de l'école à la retraite et M. Lemel, bénévole de l'Association Lire et Faire Lire, dans le cadre d'ateliers lecture pour les maternels.

L'école bénéficie de l'aide du RASED, réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté, avec Mme Marion Ghoris, maîtresse E (actuellement en congé maternité) et M. Laurent Lefebvre, psychologue scolaire. Ils peuvent intervenir auprès d'enfants signalés par les enseignants et couvrent également le secteur de Wambrechies et certaines écoles de Lambersart.

2. Organisation de la semaine scolaire :

Les 24 heures d'enseignement obligatoires sont cette année à nouveau réparties sur 4 journées, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

En plus de ces heures d'enseignement obligatoires, certains enfants peuvent bénéficier des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), avec l'accord de leur famille. Depuis la rentrée, ces activités doivent être spécifiquement dédiées au développement des compétences liées à la maîtrise du langage et à la lecture. Leur organisation générale est décidée en conseil des maîtres et arrêtée par Mme l'Inspectrice de l'Education nationale. Ainsi, débutées en deuxième période,

ces heures sont réparties en fonction des enseignants soit deux fois trente minutes sur le temps du midi de 11h30 à 12h00 soit une heure après la classe de 16h30 à 17h30.

Sur ces 24 h d'enseignement hebdomadaires, sont réparties les heures imparties aux différentes matières d'enseignement.

Cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1-CE2)

| Domaines disciplinaires | Horaires | |
|---|----------------|----------------------------|
| | Durée annuelle | Durée hebdomadaire moyenne |
| Français | 360 heures | 10 heures |
| Mathématiques | 180 heures | 5 heures |
| Langues vivantes (étrangères ou régionales) | 54 heures | 1 h 30 |
| Éducation physique et sportive | 108 heures | 3 heures |
| Enseignements artistiques | 72 heures | 2 heures |
| Questionner le monde Enseignement moral et civique** | 90 heures | 2 h 30 |
| Total | 864 heures | 24 heures* |

Cycle de consolidation (CM1 et CM2)

| Domaines disciplinaires | Horaires | |
|--|----------------|----------------------------|
| | Durée annuelle | Durée hebdomadaire moyenne |
| Français | 288 heures | 8 heures |
| Mathématiques | 180 heures | 5 heures |
| Langues vivantes (étrangères ou régionales) | 54 heures | 1 h 30 |
| Éducation physique et sportive | 108 heures | 3 heures |
| Sciences et technologie | 72 heures | 2 heures |
| Enseignements artistiques | 72 heures | 2 heures |
| Histoire et géographie Enseignement moral et civique ** | 90 heures | 2 h 30 |
| Total | 864 heures | 24 heures* |

Pour répondre à une question des représentants de parents d'élèves sur les heures dédiées aux activités physiques et sportives : 108 heures soit 3 heures par semaine

A ces 108 heures annuelles, il faut déduire les temps de déplacement (pour aller à la piscine par exemple) et, comme pour les autres matières, une partie proportionnelle des temps de récréation, inclus dans le temps scolaire obligatoire. L'activité physique effective est donc réduite d'autant.

Ces 108 heures étant annualisées, certaines périodes peuvent être plus riches en activité physique. C'est le cas par exemple en période 5, lorsque les conditions météorologiques permettent plus d'activités en extérieur ou pour préparer les spectacles de fin d'année qui mobilisent du temps en danse ou expression corporelle. A l'inverse, certaines périodes n'inscrivent dans leur emploi du temps qu'un seul créneau de sport, lorsque par exemple les classes partent en piscine, car cela mobilise largement plus de temps que les 40 minutes passées dans l'eau (trajet, vestiaires).

Pour répondre à une nouvelle question des représentants de parents d'élèves concernant les séances de piscine : le conseil des maîtres a décidé cette année de cibler les séances de natation sur certains niveaux en particulier : les GS, les CP, les CE2 et les CM2. Les textes préconisent « une trentaine de séances, réparties sur deux ou trois cycles d'activités, auxquelles peut

s'ajouter un cycle supplémentaire d'une dizaine de séances au cycle 3 pour conforter les apprentissages et favoriser la continuité pédagogique avec le collège ».

Mme Gousseau interroge l'équipe concernant le créneau de piscine des GS cette année. Une erreur de planning a placé le créneau en début d'après midi au lieu de 14h40 à 15h20. A moins qu'un arrangement puisse être trouvé avec l'école Desbordes Valmore pour échanger les créneaux, il sera compliqué pour les GS de se rendre pour 14h au bassin. L'hypothèse d'une navette conduisant les enfants est soulevée. Mme Le Maire propose d'étudier la question et l'association des parents d'élèves ajoutent qu'ils pourraient participer au financement. Selon le coût des trajets, la coopérative pourrait également prendre en charge une partie.

Aides méthodologiques :

Cette année après les 24h00 d'enseignement, tous les enfants de l'élémentaire peuvent à nouveau bénéficier du service des aides méthodologiques gérées par la commune.

Elles ont débuté au mois d'octobre et rassemblent jusqu'à 90 élèves certains jours. Après trois semaines d'organisation en flux tendu car le nombre d'enseignants volontaires pour encadrer ce temps était insuffisant, M. Nicolas Storme, ancien animateur de CAP, recruté par la mairie, intervient aux côtés des enseignants depuis la rentrée de novembre, et les groupes tournent actuellement entre 12 et 18.

3. Organisation du temps méridien

Depuis la rentrée, le temps passé au restaurant scolaire semble s'être allongé, réduisant par conséquent le temps de pause des enfants, consacré aux jeux en extérieur ou autres activités du midi.

Cela concerne les enfants de maternelle de moyenne et grande section mais également les enfants d'élémentaire, ceux qui passent au 2^e service et à qui il est arrivé de sortir quelques minutes à peine avant la reprise des cours. Mme Hautecoeur avait déjà échangé avec Mme Lerouge à ce sujet et contacté M. Gruson avant les vacances de la Toussaint. Un service avec plat collectif à table devait être mis en place afin de faire gagner du temps au niveau de l'organisation. Mme le Maire ajoute qu'un temps de réflexion sera organisé, afin que le temps passé à table ne soit pas trop long. Cela passe notamment par une réflexion autour de la composition des menus et des mets présentés car certains, comme le potage par exemple, sont plus longs à consommer.

De manière générale, l'équipe souhaiterait pouvoir échanger sur le point de l'organisation du temps méridien, de vive voix avec les interlocuteurs concernés (animateurs et responsables CAP, mairie, enseignants, parents) et a proposé de convenir d'un temps de rencontre que Mme Le Maire confirme en date du lundi 26 novembre à 17h30.

[La réunion du 26 novembre a précisé que l'organisation a bien évolué, le service avec plat collectif et des quantités plus conséquentes dès le premier plat pour éviter devoir attendre le « rab », ont permis de gagner de précieuses minutes afin que tous les élèves aient le temps de souffler avant de reprendre les activités solaires de l'après-midi.]

4. Vote du règlement intérieur :

Le règlement a vu de légères modifications pour cette nouvelle année scolaire :

- Le changement des horaires de l'école
- Des précisions sur l'accueil et la remise des élèves et plus particulièrement l'organisation en cas de rendez-vous extérieurs exceptionnels ou de sorties régulières sur le temps scolaire.
- L'utilisation prohibée de téléphones portables dans l'enceinte de l'école.

Le règlement est voté à l'unanimité

Cf. pièces jointes (classes maternelles et classes élémentaires)

5. Sécurité :

Lors de cette rentrée 2018, de nouvelles notes académiques et de circonscription ont rappelé le maintien de la vigilance et de consolidation des mesures de sécurité déjà mises en œuvre.

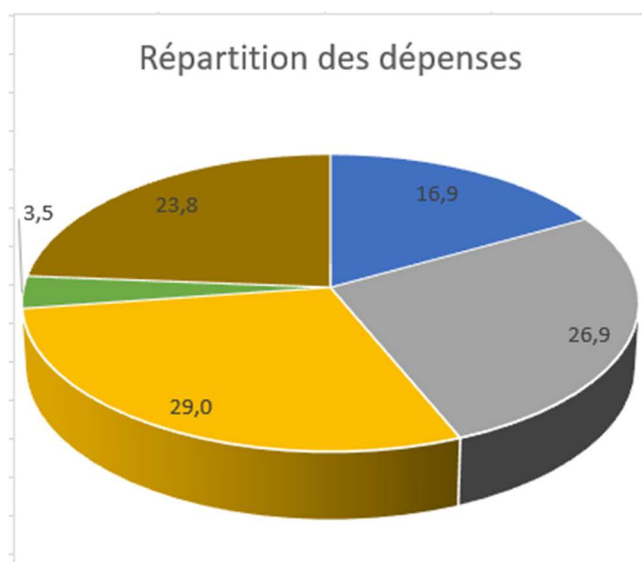
Une information a été transmise aux familles lors des réunions de rentrée précisant les mesures prises au sein de l'école et la réalisation de plusieurs exercices sur l'année.

Un exercice lié au risque d'attentat intrusion (« se cacher dans l'école ») a ainsi été réalisé le 8 novembre dernier. Le bilan de cet exercice fait apparaître, comme déjà signalé les années précédentes, un défaut de moyen pour donner l'alerte. Celui choisi par l'équipe et qui semble le plus approprié, afin que tous puissent donner l'alerte, est un sifflet long. Malheureusement ce mode d'alerte n'est pas audible par tous et en même temps. L'école demande à ce que la mairie puisse équiper les bâtiments d'un système d'alerte. Une proposition d'installation pilotée par télécommande que les enseignants auraient sur eux pour donner l'alerte (via des blocs de sirènes judicieusement installés dans les groupes scolaires) avait été soumise en fin d'année scolaire dernière. Mme Hautecoeur demande si cela peut être présenté et discuté lors de la prochaine commission travaux afin d'être opérationnel au plus vite. Mme Le Maire demande à ce que cette requête soit bien inscrite dans la demande de budget annuel formulée par l'école.

La question de la sonnerie utilisée pour signaler les débuts et fins de classe en élémentaire (accueil et récréations) est à nouveau soulevée. Malgré les multiples demandes et relances afin de régler le niveau sonore, aucune intervention n'a été réalisée à ce jour. C'est tout le système qu'il faut revoir, la sonnerie est assourdissante voire dangereuse pour les personnes se trouvant à proximité mais ne s'entend paradoxalement pas partout car mal relayée dans l'ensemble de l'enceinte de l'école. Si des travaux imminents devaient se faire pour installer un système d'alarme intrusion adapté, il faudrait y associer ceux d'une sonnerie adéquate (la sonnerie utilisée par le collège Jean Moulin est citée en exemple par la communauté éducative).

6. Bilan de la coopérative 2017 2018 :

| SORTIES: | ENTREES: | | % |
|--|--------------------|-------------|----------|
| Fonctionnement école | | 3 455,68 € | 16,9 |
| | Subventions mairie | 2 796,00 € | |
| Projets culturels (visites, ateliers...) | | 5 494,12 € | 26,9 |
| Transport | | 5 924,50 € | 29,0 |
| | Subventions mairie | 6 026,00 € | |
| Cotisation OCCE | | 718,15 € | 3,5 |
| | Opération photo | 2 430,50 € | |
| | Kermesse | 2 800,00 € | |
| | Dons des familles | 5 155,00 € | |
| Coop classe | | 4 860,73 € | 23,8 |
| | | | |
| Total sortie | | 20 453,18 € | 100% |
| Total entrée | | 19 207,50 € | |
| Dépenses supportées sur l'année | | 1 245,68 € | |



7. Projets de l'année :

Au niveau de l'école

Le projet éco citoyen poursuit les actions commencées il y a deux ans, avec la MEL, la commune et le dispositif VIF :

- Animations de la MEL : « Poubelle parade » pour les GS, « Les jeux olympiques de la forêt » pour les CE1, « le lombric » pour les CE2, « Cyréel » pour les CM1, et la venue du bus info tri pour les CP et les CM2
- Visite de la maison du papier à Esquerdes pour les CP, du centre de tri à Halluin pour les CE2 et du centre de valorisation énergétique pour les CM2.

- Projet d'équipement des cours de l'école de poubelles de tri par les CM1 en collaboration avec les services de la ville.

Le projet « Chut on lit », communication passée aux familles pendant les vacances de Toussaint, qui consiste à consacrer un quart d'heure de lecture personnelle tous les jours en début d'après-midi.

Le projet musical qui rassemble cette année toutes les classes de l'élémentaire sur un projet chorale école sur le thème de l'Eldorado, en lien avec Lille 3000 et ses festivités, manifestations et expositions diverses qui débiteront au mois d'avril 2019 et auxquelles participeront nos classes.

Les classes d'élémentaire se rendront toutes au théâtre du Grand Bleu à différents moments de l'année selon la programmation proposée et les classes d'âge

Par classe ou niveau :

En maternelle les classes de TPS/PS/MS se rendront au théâtre de la Manivelle. Les classes de MS/GS travailleront sur la gestion des émotions.

Les CP travaillent également sur la gestion des émotions avec une sortie en février au forum des sciences à Villeneuve d'Ascq.

Pour la fin d'année, une visite au Pré du Hem et une journée sportive à Lambersart plage sont envisagées.

Les CE1, se rendront aux musées :

- du terroir à Villeneuve d'Ascq
- d'Histoire Naturelle à Lille
- du jouet ancien à Wambrechies

Les CE2 participent au festival du court-métrage au Palais des Beaux-Arts de Lille, et passeront une journée au centre préhistorique d'Asnapio à Villeneuve d'Ascq.

Les CM1 se rendront au forum des Sciences de Villeneuve d'Ascq, au musée d'Histoire Naturelle de Lille et organiseront une journée autour de la visite du château d'Olhain.

Les CM2 participent également au festival du court métrage. Une visite au centre historique de Lewarde est programmée et sous réserve de confirmation, une sortie avec l'orchestre national de Lille et une seconde au LAM.

8. Evaluation CP / CE1 :

A la rentrée 2018, des évaluations nationales ont été mises en place pour apprécier les acquisitions et les besoins de tous les enfants de CP et CE1. Ces évaluations concernent les domaines du Français et des Mathématiques. Elles ont eu lieu fin septembre et un point d'étape pour les CP aura lieu à mi-année scolaire pour apprécier la progression des élèves.

La passation des évaluations s'est organisée en trois séquences de 20 minutes chacune en CP et deux de 20 et 30 minutes en CE1, avec deux séquences en Français et une en Mathématiques.

En CP, le contenu des évaluations portait sur les attendus des programmes scolaires du cycle 1 :

En français

- Comprendre des textes sans autre aide que le langage entendu
- Manipuler des syllabes
- Discriminer des sons
- Reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les 3 manières de les écrire

En mathématiques

- Sur l'utilisation et l'étude des nombres

En CE1, le contenu des évaluations portait sur les attendus des programmes scolaires du cycle 2

En français

- En lecture et compréhension de l'écrit : identifier des mots rapidement, lire et comprendre des textes, lire à voix haute avec fluidité ;
- En étude de la langue : orthographier les mots les plus fréquents

En mathématiques

- Comprendre et utiliser des nombres entiers, les nommer, les lire, les écrire et les représenter
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers
- Calculer avec des nombres entiers
- Dans le domaine de l'espace et de la géométrie : reconnaître et utiliser les notions d'alignement, d'angle droit, d'égalités de longueurs, de milieu, de symétrie

Pour la première fois, les corrections étaient automatisées et ont permis des restitutions en ligne afin que les enseignants aient accès au profil des acquis et besoins de leurs élèves pour les différentes compétences évaluées. Une fiche de restitution individuelle est également disponible pour le dialogue avec les parents.

Ainsi à la lecture des restitutions et avec la connaissance qu'ont les enseignantes de leurs élèves :

En CP, on constate 6 élèves en difficultés (4 dans une classe et 2 dans l'autre) sur un total de 49 élèves, soit 12%.

En français, c'est la reconnaissance des lettres et la manipulation des phonèmes qui a un taux de réussite moyen moins élevé (72% et 70%).

En mathématiques des difficultés sont apparues dans l'item de comparaison des nombres (35%), et de placement de nombres sur une droite numérique (57%) et on note une légère faiblesse en résolution de problème (72%).

En CE1, 5 (2 et 3) élèves apparaissent « fragiles » sur un total de 49 élèves, soit 10% de la cohorte.

En français, c'est l'écriture de mots dictés et « répondre à des questions lues par l'élève », qui ont semblé plus difficiles avec respectivement 73% et 68% de réussite.

En mathématiques, comme en CP, des difficultés sont apparues dans la réalisation des items sur la comparaison des nombres (37%), sur le placement de nombres sur une ligne numérique (45%) et sur la résolution de problèmes (65.5%). L'item sur la soustraction a fait chuter nombre d'élèves (45%) et celui sur l'addition montre quelques fragilités (61%).

- **Communication des résultats scolaires aux familles :**

Deux rencontres annuelles sont organisées entre les enseignants et les familles.

Une en début d'année, réunion destinée à l'ensemble des parents pour présenter la classe et son fonctionnement, les attendus au niveau des apprentissages.

Une seconde au cours de l'année. Rencontre cette fois-ci individualisée qui permettra de faire un point sur les progrès des élèves.

Chaque niveau de classe organisera ce moment de rencontre au moment qui lui semble le plus judicieux. Après les évaluations en CP et CE1, et au retour du premier bulletin semestriel pour les autres niveaux. Les familles en seront informées suffisamment à l'avance pour prendre leur disposition par le biais du cahier de liaison.

Il a été décidé cette année par le conseil des maîtres de restituer deux bilans des acquis au lieu de trois les années précédentes, correspondant aux deux semestres scolaires. Le 1^{er} sera donné après les vacances de Noël, courant janvier et le second courant juin. En effet, le troisième relevé de fin d'année scolaire arrivait très vite après le deuxième, donné aux vacances de printemps, ce qui laissait un délai trop court pour de nouveaux apprentissages, leur assimilation et leur évaluation.

Certains parents élus craignent que le retour sur le travail de leur enfant soit trop long. L'équipe assure que tous les élèves repartent à chaque période de congé avec leurs cahiers et les traces des progrès effectués afin que les familles puissent suivre au mieux l'évolution de leurs enfants. Les élèves emportent régulièrement voire de façon hebdomadaire les cahiers du jour et les pochettes de travaux afin qu'ils soient visés par les parents. Mme Fontaine ajoute qu'il est d'ailleurs regrettable que beaucoup de cahiers, du jour ou de liaison, reviennent sans avoir été signés.

Mme Hautecoeur précise que les rencontres individuelles avec les familles permettent également de faire le point sur les progrès de chacun et que l'équipe se montre toujours très disponible pour rencontrer les parents qui en font la demande.

- **Projet d'école diagnostic :**

Les écoles sont, en cette année 2018, en phase d'écriture de leur nouveau projet et afin de poser au mieux de nouveaux axes de travail pour les 4 ans à venir, les équipes ont d'abord travaillé à l'élaboration d'un état des lieux de leur école.

Ainsi l'équipe enseignante des Peupliers présente son diagnostic.

Cf. pièce jointe

- **Equipement et travaux :**

L'école remercie chaleureusement la municipalité qui a équipé cet été les classes de 7 nouveaux tableaux numériques interactifs, 3 en maternelle et 4 en élémentaire. Ces nouveaux outils sont de précieux supports pour les enseignantes. La question d'un suivi au niveau de la prise en main de ces nouveaux outils numériques est évoquée, afin d'aider les enseignantes à tirer tout le potentiel de ces

outils. La question de la maintenance du matériel (en cas de panne, de dysfonctionnement ou de mise à jour) est également évoquée. L'équipe reformule également sa demande quant à l'achat et l'installation de nouvelles applications pour les tablettes iPad.

Les représentants des parents d'élèves demandent où en est l'installation de porte-vélos près de la grille en élémentaire. En effet, les nouveaux porte-trottinettes ont été fixés cet été, mais faute de place sur la dalle béton, ils ont remplacé les anciens porte-vélos. La demande est faite aux services techniques afin que les deux soient installés.

Concernant la sécurisation des volets roulants au niveau du préau côté bureau en élémentaire, Mme le Maire confirme que ces derniers sont aujourd'hui équipés de protection définitive, installées par la société prestataire.

Mme Gousseau, présidente de l'association de parents d'élèves regrette qu'il ait fallu deux accidents avant que le nécessaire soit fait et demande à ce que les éventuelles futures alertes émises par l'APE soient prises davantage au sérieux.

Mme le Maire assure que le nécessaire a été fait par les services de la mairie, prenant le relais de ce qui avait été installé provisoirement par Mme Hautecoeur à la suite immédiate d'un premier accident au mois de juin dernier. Mme Masse fait part de ses profonds regrets quant au dernier accident survenu courant septembre, avant l'intervention de sécurisation définitive. Une élève a en effet été blessée au bras alors qu'elle jouait à proximité des volets roulants courant septembre, provoquant une sévère entaille et nécessitant la venue des pompiers et une opération à l'hôpital. Mme le Maire qui a reçu et entendu la famille de la victime, s'engage à l'aider ultérieurement, si besoin en était, par le biais des assurances de la commune.

Les dates des prochaines commissions, travaux et restauration ne sont pas encore connues et Mme Hautecoeur s'engage à les communiquer dès qu'elle en aura connaissance.

Fin du conseil 20h30

La Présidente du conseil, Mme Hautecoeur